

# Un riche programme pour marquer l'événement

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5308 - Mercredi 24 février 2021 - Prix : 10 DA

Santé à Béjaïa  
**Plusieurs établissements en grève**

Coopération commerciale avec l'UE

## Les experts appellent à la révision des accords d'association

**Il n'existe pas d'accord sur le nucléaire iranien qui puisse satisfaire... Israël**

Par Mohamed Habili

**L**es Occidentaux, et leurs alliés dans la région, ont presque tout essayé pour faire abandonner à l'Iran son programme nucléaire, mais sans y parvenir : les menaces, les promesses, les sanctions, les plus dures jamais imposées à un pays, aux dires de Donald Trump ; un accord en bonne et due forme, auquel ils ont associé d'autres puissances ; les assassinats, une spécialité d'Israël ; un protocole additionnel à ce même accord, autorisant les visites inopinées de ses installations ; l'abandon de cet accord, explicitement de la part des Américains, et implicitement par les Européens ; et maintenant l'appel à de nouvelles négociations en vue d'un nouvel accord leur permettant un meilleur contrôle sur ce même programme. En définitive, il n'y a que l'intervention armée ponctuelle ou la guerre en grand qu'ils n'aient pas encore essayées. La vraie question qui se pose en l'espèce, c'est de savoir si une nouvelle guerre du Golfe est évitable, sachant que ni Israël ni l'Arabie saoudite, pour ne parler que d'eux, n'accepteront de voir l'Iran faire son entrée dans le club très fermé des puissances nucléaires.

Suite en page 3

**Février de l'Energie**

«Faire de Sonatrach un puissant acteur énergétique national et international»

## Mourad Preure : le sous-sol algérien réserve de «bonnes surprises» pour l'exploration

- Mauvaise exploitation passée des gisements : «Nous subissons les conséquences de ce que nous n'avons pas fait il y a 15 ans»
- La nouvelle loi permettra de dégager d'autres découvertes



Ph/D. R.

La nationalisation des hydrocarbures, consacrant la souveraineté nationale sur les ressources naturelles, est un acquis à préserver, a indiqué, hier, Mourad Preure. Afin d'assurer l'indépendance énergétique du pays à long terme, l'expert pétrolier a insisté sur l'impératif de faire de la Sonatrach un puissant acteur énergétique national et international.

La restauration du plus ancien monument historique en Algérie suscite l'espoir

## Eviter l'effondrement du tombeau d'Imedghassen

Djaaboub concernant les travailleurs du préemploi

## Début de la titularisation dans les prochaines semaines

«Faire de Sonatrach un puissant acteur énergétique national et international»

# Mourad Preure : le sous-sol algérien réserve de «bonnes surprises» pour l'exploration

■ La nationalisation des hydrocarbures, consacrant la souveraineté nationale sur les ressources naturelles, est un acquis à préserver, a indiqué, hier, Mourad Preure. Afin d'assurer l'indépendance énergétique du pays à long terme, l'expert pétrolier a insisté sur l'impératif de faire de la Sonatrach un puissant acteur énergétique national et international.

Par Meriem Benchaouia

«**L'**objectif sera aujourd'hui, dans l'esprit du 24 février, de construire un puissant acteur énergétique national, Sonatrach, qui s'imposera parmi les leaders de la transition énergétique dans le monde. Il assurera ainsi l'indépendance énergétique à long terme de notre pays, accroitra les ressources financières de l'Etat et entraînera dans son sillage un puissant écosystème dédié à l'énergie qui, en retour, renforcera de manière déterminante et sa position concurrentielle et la puissance de la Nation dans le monde», a-t-il souligné dans un entretien l'agence nationale de presse. L'Algérie devrait aussi, selon lui, profiter de la fenêtre d'opportunités ouverte par la crise qui affecte l'économie mondiale et, par incidence, l'industrie pétrolière, pour donner un élan décisif à son industrie énergétique nationale. Dans ce sens, l'expert recommande notamment d'élargir les perspectives de la Sonatrach qui doit «opérer sa mue» pour devenir la grande compagnie énergétique qui permettra à l'Algérie de s'engager

avec succès dans les challenges technologiques du nouveau millénaire et de réussir sa transition énergétique. Il s'agira aussi de la renforcer aux plans technologique et managérial et la soutenir pour lui permettre de se projeter sur des théâtres d'opération internationaux, détenir des réserves pétrolières à l'étranger, s'intégrer dans l'aval gazier et la génération électrique sur ses marchés stratégiques en Europe et se déployer dans les renouvelables en profitant des avantages comparatifs naturels de l'Algérie. Pour cela, la Compagnie, soutient-il, doit rechercher des alliances avec des entreprises leaders, notamment européennes, mises en difficulté par la concurrence asiatique et dont «la survie est aujourd'hui en question» et ce, via des filiales communes, jusqu'à des liens de capital.

L'expert estime, par ailleurs, que le domaine minier algérien est prospectif incontestablement et que le sous-sol est encore riche en ressources et «réserve de bonnes surprises pour l'exploration», soulignant la nécessité d'encourager le partenariat international pour son développement et sa mise en valeur. Il

évoque, à ce propos, les avantages de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, dont le contrat de partage-production, notant que ce dernier est familier des compagnies internationales et présente l'avantage de préserver la souveraineté nationale sur les ressources tout en reportant le risque et l'effort d'investissement sur le partenaire étranger de Sonatrach. Selon lui, l'investissement étranger y trouvera, dans cette loi, un «encouragement réel, ce qui soulagera Sonatrach qui en tirera un grand bénéfice». Parallèlement, l'expert a mis en avant la nécessité de contenir la demande énergétique nationale, jugeant que son développement exponentiel est «injustifié et fortement dommageable» pour l'économie. Cette demande exerce, par ailleurs, soutient-il, «une forte pression sur Sonatrach qui doit faire face au double défi de satisfaire les besoins nationaux et accroître ses exportations pour financer l'économie nationale», sur fond de désinvestissement dans l'amont algérien quinze ans durant et l'exploitation excessive des gisements. Face à cette situation, l'expert insiste sur la nécessité de reprendre le déve-



PH. > D. R.

veloppement des ressources conventionnelles connues en pétrole et gaz et relancer l'exploration de nouvelles ressources dans laquelle le partenariat jouera un rôle-clé. «Il faut s'engager

de manière volontariste et visionnaire dans la transition énergétique en développant massivement les énergies renouvelables, notamment le solaire», a-t-il recommandé. **M. B.**

## Mauvaise exploitation passée des gisements : «Nous subissons les conséquences de ce que nous n'avons pas fait il y a 15 ans»

A l'occasion de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, le Professeur Mourad Preure, expert international en pétrole, s'est exprimé, hier, sur les ondes de la Radio nationale sur les défis d'aujourd'hui concernant le secteur des hydrocarbures, notamment comment augmenter les rendements et améliorer les performances du secteur. Faut-il revoir l'approche et la stratégie actuelles qui consistent à exploiter juste le potentiel existant, ou faut-il une plus grande offensive sur les marchés existants en investissant le marché spot ? L'expert international en pétrole a alors souligné que «la question qui se

pose aujourd'hui, c'est que nous disposons de ressources en hydrocarbures. Mais ces ressources sont en train de s'épuiser, non pas parce que le potentiel n'existe pas, mais parce que les investissements n'ont pas été faits il y a 15 ans et qu'on a manipulé de manière intempestive la législation pétrolière». «La conséquence a été que l'image de notre pays a été brouillée vis-à-vis de l'industrie pétrolière internationale, cela a donc découragé les investisseurs», a-t-il ajouté. En outre, Preure a indiqué que «la quantité de gaz qui devrait être réinjectée dans les gisements, notamment à Hassi Messaoud et Hassi Rmel pour augmenter la pression, a

été réduite et dirigée vers l'exportation. C'est inacceptable. Non seulement on n'a pas investi, mais on a malmené nos gisements», précisant que le pétrole est une industrie à long terme et que nos installations ont souffert. «Nous subissons actuellement les conséquences de ce que nous n'avons pas fait il y a 15 ans. C'est un effet mécanique», a-t-il ajouté. Selon lui, voir aujourd'hui certains gisements décliner et tout à fait normal. Cependant, a-t-il dit, cela ne veut pas dire que ce déclin est irréversible. Sonatrach est en train de faire des études pour mieux comprendre la situation et l'état actuel du gisement de Hassi Messaoud et apporter les remèdes.

«Il y a donc un effort et une action pour soigner ce gisement qui a beaucoup souffert», a-t-il indiqué. L'invité a évoqué également le problème de la consommation énergétique qui a carrément explosé ces dernières années et menace sérieusement les exportations. «On consomme 46 milliards de mètres cubes de gaz annuellement, soit une augmentation de 53 % depuis 2009. C'est excessif», a-t-il souligné. «Chaque mètre cube de gaz qui est consommé et qui peut être économisé est un mètre de cube de gaz qui peut être exporté ou peut être transformé», a estimé Preure.

Thinhinene Khouchi

## La nouvelle loi permettra de dégager d'autres découvertes

La nouvelle loi des hydrocarbures, adoptée en 2019 mais qui attend la finalisation de ses textes d'application pour devenir entièrement opérationnelle, permettra de promouvoir et d'intensifier l'effort d'exploration pour dégager de nouvelles découvertes, a indiqué, hier, le directeur de la réglementation et des études juridiques au ministère de l'Énergie, Amiral Amir. La nouvelle loi devra «favoriser le développement et l'exploitation sûre, durable et optimale des ressources en hydrocarbures y compris les ressources non conventionnelles et l'offshore, satisfaire les besoins en énergie de la col-

lectivité nationale, assurer la sécurité de son approvisionnement à long terme et promouvoir la préservation et la protection de l'environnement, tout en garantissant la sécurité des personnes et des installations», a-t-il résumé. Aussi, le recours au partenariat a été identifié par cette loi comme étant un moyen qui permettrait d'accélérer le processus de relance de l'activité d'exploration et de production afin de renouveler les réserves qui s'épuisent rapidement et d'améliorer le taux de récupération des gisements découverts. Le responsable au ministère de l'Énergie a, dans ce cadre, souligné que l'analyse de

l'état des réserves en hydrocarbures, durant les dix dernières années, montre «une stagnation, voire une baisse de leurs niveaux», renvoyant au défi de mettre en évidence de nouvelles découvertes et de les développer pour remplacer les volumes extraits. «Ce défi persiste malgré le potentiel appréciable du domaine minier hydrocarbures, relativement sous-exploré», a-t-il observé. D'après les chiffres du ministère, le volume des réserves algériennes en hydrocarbures, tous produits confondus (pétrole, gaz, condensat et GPL), est estimé à plus de 4 300 Millions de Tonne Equivalent Pétrole (MTEP) dont

55 % en gaz naturel. Ce volume s'affiche en légère baisse (d'environ 1 %) par rapport à celui de 2019, tiré notamment par le pétrole brut. En 2020, l'Algérie a réalisé 18 découvertes d'hydrocarbures, toutes réalisées en effort propre de Sonatrach, contre 19 découvertes en 2019. «Cette situation peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment le manque d'attractivité du cadre juridique et fiscal relatif aux hydrocarbures, malgré plusieurs amendements durant les deux dernières décennies, qui fait que c'est la Sonatrach seule qui a consenti l'essentiel de l'effort d'exploration et de développe-

ment», a-t-il analysé. Ainsi, et pour attirer de nouveaux investissements étrangers dans le secteur des hydrocarbures, des «mesures incitatives» ont été introduites dans la nouvelle loi visant à simplifier les démarches administratives et opérationnelles pour l'exercice des activités pétrolières, à réduire les coûts et les délais qui pourraient entraver le bon fonctionnement de ces activités et à assurer un retour sur investissement acceptable pour le partenaire étranger et comparable à celui qui pourrait être offert par des pays concurrents, soutient le même responsable.

Coopération commerciale avec l'UE

# Les experts appellent à la révision des accords d'association

■ Critiqués par plusieurs experts, les accords d'association signés par l'Algérie avec l'Union européenne ont été mal négociés et ne contribuent pas au renforcement de l'investissement étranger et au développement économique et ne renforcent pas les revenus de l'Algérie provenant des exportations.

Par Louisa Ait Ramdane

Les experts ont appelé à une révision de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, qui, selon eux, n'a pas été d'un apport important pour l'économie nationale. Selon eux, la balance commerciale est très défavorable à l'Algérie. «L'accord d'association Algérie-UE n'a généré ni l'investissement direct étranger qui est pratiquement nul, ni de postes d'emploi et de croissance économique», ont-ils déploré, soulignant que l'accord devrait miser en faveur de l'économie nationale afin de créer un investissement équilibré basé sur la création d'emplois et l'encouragement des exportations.

L'expert en commerce extérieur, Chakib Kouidri, a déclaré, hier, lors de son passage à la radio Chaîne 1, que «les pertes et le déséquilibre résultant du partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne nécessitent de s'asseoir à la table des négociations», soulignant que «la partie qui bénéficie de ce partenariat est bien évidemment l'Europe». «Il faut procéder à la révision de cet accord et nous mettre autour d'une table pour le renégocier», a-t-il suggéré. L'expert a appelé ainsi à «reconsidérer cet accord, en faisant un bilan de ce qui a été réalisé et ce qui n'est pas réalisé et en dénombrant les matériaux qui peuvent être introduits sur les marchés européens». Selon lui, depuis l'entrée en vigueur de cet accord, «aucun produit n'est exporté en dehors du cadre des hydrocarbures», a-t-il regretté.

De son côté, Ahmed Cherif,



PHOTO: R.

professeur en économie à l'université, a souligné «le déséquilibre flagrant dans les échanges commerciaux entre l'UE et l'Algérie», notant qu'«il y a moins d'investissements directs étrangers et peu d'exportations de l'Algérie vers l'UE». Il a relevé que «l'Algérie a pris de nombreuses mesures incitatives pour attirer les capitaux étrangers, mais l'Union européenne ne délibère pas d'investisseurs en Algérie», soulignant que «les relations entre l'Algérie et les pays européens sont typiquement commerciales et ne se développent pas en relations basées sur l'investissement et le développement de l'économie nationale». Dans ce sens, les experts économiques confirment que cet accord n'était pas dans l'intérêt de l'économie

nationale, appelant à la nécessité de revoir ses termes dont bénéficie l'UE, déplorant le fait que «tout le chapitre relatif à l'investissement n'a pas été pris en charge». Pour rappel, en 2002, l'Algérie avait signé un accord d'association avec l'UE. Entré en vigueur en 2005, cet accord prévoit l'établissement de la zone de libre-échange entre les

deux parties en 2017 avant de prolonger de trois ans le délai de l'établissement de cette zone jusqu'à septembre 2020. Cependant, l'Algérie a décidé de revoir à nouveau cet accord pour préserver sa production nationale, à travers notamment la révision du calendrier du démantèlement tarifaire.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 185 nouveaux cas et 3 décès

L'Algérie a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, le même nombre qu'hier (3), portant à 2 967 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une légère hausse, avec 185 cas, soit 8 cas de plus par rapport au bilan d'hier (177), pour atteindre, au total, 112 279 cas confirmés.

R. N.

## Djaaboub concernant les travailleurs du préemploi Début de la titularisation dans les prochaines semaines

L'opération de titularisation des jeunes détenteurs de contrats de préemploi sera lancée dans les toutes prochaines semaines. C'est ce qu'a affirmé, hier, El Hachemi Djaaboub, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. S'exprimant lors d'une cérémonie d'installation de directeurs de l'emploi, le ministre a insisté sur la prise en charge du dossier de l'intégration des jeunes, exerçant dans le cadre du préemploi, qu'il a qualifié d'un des dossiers «prioritaires». Il a aussi insisté sur le suivi quotidien et minutieux de cette opération de titularisation afin qu'elle soit achevée dans les délais impartis, conformément au décret exécutif n° 19/336 du 8

décembre 2019. El Hachemi Djaaboub a affirmé que ce dossier bénéficie d'un grand intérêt de la part du président de la République. Abdelmadjid Tebboune. Selon lui, «une intense opération d'intégration des jeunes du préemploi est prévue dans les toutes prochaines semaines». Faut-il rappeler que l'opération de permanence des travailleurs est très attendue par des milliers de personnes exerçant, pour leur grande majorité, dans les administrations publiques depuis plusieurs années. Dans une précédente déclaration, il y a quelques jours, le ministre du Travail avait déclaré depuis Tissemsilt que «47 000 détenteurs de contrats

de préemploi au niveau national ont été titularisés». Selon lui, cette opération concerne en tout «370 000 contractuels répartis en deux catégories, à savoir ceux cumulant 8 années et plus d'expérience jusqu'à 2019, et ceux totalisant 3 à 8 ans d'expérience». El Hachemi Djaaboub avait assuré formellement qu'il sera «procédé, dans les prochains jours, à l'activation de l'opération de titularisation pour atteindre un grand taux d'insertion et l'achever définitivement cette année».

Sur un autre plan, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a insisté sur le bon accueil des citoyens, l'écoute de leurs préoccupations, tout en œuvrant sans relâche à lutter

contre la bureaucratie afin d'assurer un service public de bonne qualité et ce, dans le but de donner une image positive du secteur au niveau local. Le ministre du Travail a procédé, hier, à l'installation de 12 nouveaux directeurs de wilaya et ce, en se basant sur une opération d'évaluation du rendement des cadres au niveau local, est-il indiqué. Selon lui, ces changements permettront de donner une nouvelle dynamique au secteur au niveau local. Les wilayas concernées par l'installation de nouveaux directeurs sont Biskra, Béchar, Tlemcen, Constantine, Médéa, Illizi, El Tarf, Tindouf, Souk Ahras, Relizane, Timimoun et Ouled Djellal.

Aomar Fekrache

## LA QUESTION DU JOUR

### Il n'existe pas d'accord sur le nucléaire iranien qui puisse satisfaire...Israël

Suite de la page une

On peut le comprendre s'agissant des monarchies du Golfe, étant donné qu'elles-mêmes sont dépourvues de l'arme nucléaire et qu'elles craignent non sans de bonnes raisons que l'Iran ne finisse par s'en fabriquer. On ne le comprend pas par contre s'agissant d'Israël, lui-même étant en possession de tout un arsenal nucléaire, et de plus en mesure de l'étoffer s'il en ressentait le besoin, d'autant plus d'ailleurs aisément qu'il n'est pas signataire du traité de non prolifération nucléaire, à la différence des monarchies du Golfe qui elles le sont toutes. Lorsque ce pays dit ne jamais accepter que l'Iran se dote de la bombe, il faut comprendre qu'il serait éventuellement prêt à l'attaquer lui-même à l'arme nucléaire pour l'en empêcher. Or il n'y a rien que l'Iran puisse faire pour l'amener à de meilleurs sentiments à son égard. Dans ce domaine aucun accord, quel qu'il soit, quels qu'en soient les signataires et les garants, ne le satisfait jamais. De là d'ailleurs son recours périodique à l'assassinat des experts iraniens, que sans doute il voudrait liquider jusqu'au dernier. On se dit que quand bien même l'Iran se résoudrait à démanteler ses installations nucléaires, il n'en serait pas entièrement rassuré pour cela. Il continuerait à poser des exigences, à amener la communauté internationale contre le danger d'un programme nucléaire iranien secret, et à brandir la menace d'une action directe en vue de le détruire. A la réflexion, il existe bien un moyen d'amener Israël à coexister avec l'Iran tel qu'en lui-même : ce serait que tous les «cerveaux» iraniens vivants soient tués, ou alors lui soient livrés, et qu'il ne s'en fabrique plus jamais de ce genre dans la République islamique. Pour lui, le bon accord à passer avec elle, ce serait celui qui non seulement permet le contrôle strict de ses activités nucléaires, mais qui le rend incapable d'en avoir seulement, même de très pacifiques. Il ne faut pas confondre industrie et technologie. Un pays peut avoir des capacités technologiques et disposer pourtant d'un tissu industriel médiocre. Ainsi de Cuba, qui peut envisager la conception d'un vaccin contre le Covid-19, à supposer que ce ne soit pas déjà fait, mais qui probablement ne pourrait pas en fabriquer en quantités industrielles, et par suite satisfaire une partie de la demande mondiale. La Russie est elle aussi peu ou prou dans le même cas. C'est que la technologie est dans les cerveaux. En ce sens, l'Iran a probablement déjà les capacités scientifiques de fabriquer la bombe. Dès lors il a beau dire qu'il n'a pas l'intention d'en fabriquer, ses adversaires ne le croient pas. Pour eux, qui peut quelque chose de difficile le fait.

M. H.

— La restauration du plus ancien monument historique en Algérie suscite l'espoir —

# Eviter l'effondrement du tombeau d'Imedghassen

■ *Symbole de l'authenticité du patrimoine algérien et témoin vivant de la glorieuse Numidie, le tombeau d'Imedghassen, situé dans la commune de Boumia, à Batna, a bénéficié d'un programme budgétaire ambitieux destiné à sa restauration en profondeur, suscitant un réel espoir chez les spécialistes qui souhaitent ardemment la préservation du plus ancien monument historique en Algérie et en Afrique du Nord.*



Par Lina B.

Décidée à la faveur de la levée du gel sur le projet annoncée par le gouvernement, la restauration du tombeau qui sera supervisée par des spécialistes algériens en coordination avec des entreprises relevant du ministère de la Culture et l'association des Amis d'Imedghassen, s'est vu allouer un montant estimé à 150 millions de dinars, en plus de 500 000 dollars accordés dans le cadre d'une convention avec les Etats-Unis.

Selon Bilal Benaziz, responsable du site d'Imedghassen et représentant de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc), le tombeau évoqué pour la première fois par l'historien Abou Oubeid El Bakri (1030-1094) sous l'appellation de «*tombe de Madghous*» renvoie à une période importante de l'histoire de l'Algérie «*en raison de ses caractéristiques techniques et architecturales marquant la transition entre l'art grec et égyptien*».

«*A partir de là apparaît l'impor-*

*tance de ce monument qui constitue un témoin vivant du brassage culturel de cette époque, en plus de son inestimable valeur historique et esthétique*», a ajouté le même responsable, affirmant que ce site est appelé à devenir, après la restauration, une destination touristique susceptible de promouvoir la culture de la région, dont les vestiges numides éclipsés parfois par certains sites romains.

Rappelant que ce monument a fait l'objet de plusieurs projets visant sa préservation, notamment l'étude relative au plan de protection et de rénovation du site et sa région, M. Benaziz a indiqué que la première étape a été achevée, tandis que la deuxième est actuellement à l'arrêt suite à des réserves non levées par le bureau d'études.

Cela, en plus du projet de sécurisation et de valorisation conformément au programme de soutien et de valorisation du patrimoine culturel, dans le cadre d'une convention entre l'Union européenne et l'Algérie datant de 2016.

La même source a relevé, en

outre, que le «*tombeau d'Imedghassen a bénéficié, antérieurement à cette opération, de plusieurs rénovations entre 1972 et 1973, dirigées par une commission mixte algéro-italienne dans le but de consolider certaines parties du monument*».

Pour sa part, Nabil Bertella, enseignant à l'université et membre de l'Association des Amis d'Imedghassen, estime que «*le fait proéminent dans ce projet de restauration du tombeau d'Imedghassen, agréé par le ministère de la Culture et des Arts et soutenu par l'Etat est d'être entrepris par des experts algériens*».

«*L'Association des Amis d'Imedghassen contribuera à ce projet à travers le suivi des travaux ainsi que l'accompagnement des autorités locales et les entreprises chargées par la tutelle de sa concrétisation suivant des méthodes scientifiques permettant de mettre un terme à sa détérioration afin de le préserver*», souligne-t-il à cet effet. Selon cet universitaire et membre de cette association qui œuvre depuis plusieurs années

à la protection du tombeau, notamment à travers l'organisation du marathon d'Imedghassen, la restauration sera lancée prochainement avec la coopération des autorités locales.

Et de préciser : «*Suite à la visite de la ministre de la Culture et des Arts sur les lieux, le wali de Batna, Toufik Mezhoud, a décidé de raccorder le site au réseau d'alimentation en eau et au réseau d'électricité pour faciliter les travaux qui devront durer cinq ans*».

«*La vulnérabilité du monument s'est accrue ces dernières années, ce qui suppose que les interventions programmées sur le site doivent être exécutées avec une attention particulière et une technicité minutieuse en tenant compte notamment de toutes les études et les tentatives de restauration précédentes*», a-t-il renchéri.

De leur côté, des spécialistes, des acteurs du mouvement associatif et autres experts en patrimoine archéologique, considèrent que «*ce projet intervient à point nommé et constitue une urgence pour éviter la dégradation d'autres parties du tombeau qui pourraient précipiter son effondrement*».

A cet effet, l'expert en archéologie et conseiller de la ministre de la Culture et des Arts, Abderrahmane Khalifa, a affirmé que «*le tombeau d'Imedghassen arbore d'importants dommages au niveau du dôme dont la destruction a favorisé l'infiltration des eaux de pluie en profondeur, y compris dans la chambre funéraire et l'assise déjà fragilisée de ce monument archéologique*».

Construit au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., ce monument est considéré comme le plus ancien site historique et archéologique d'Algérie, a rappelé la même source, assurant que ce site a fait l'objet d'après «*Kitab El Istibsar*» datant du XIII<sup>e</sup> siècle de

l'Hégire, d'une tentative de démolition après que les fixations en plomb (pierres de taille unifiées par des crampons en bois enveloppés de plomb) reliant les pierres de l'édifice de la base au sommet aient été enlevées, mais le tombeau a finalement résisté.

Érigé sur une petite colline, dans le douar Ouled Zayed (commune de Boumia), à environ 30 km à l'ouest de Batna, le tombeau d'Imedghassen reflète l'architecture funéraire d'une imposante Bazina qui représente une tombe royale numide, selon Abdelkader Bitam, chef de service du patrimoine culturel de la direction de la culture.

«*Certains spécialistes attestent que ce tombeau est celui d'Imedghassen, roi des amazighs Zénètes, alors que d'autres affirment que c'est plutôt le tombeau du roi Syphax*», a affirmé par ailleurs la même source.

Bâti en grosses pierres brutes minutieusement taillées portant des inscriptions numides antérieures à l'invasion romaine, ce tombeau, conjuguant l'architecture égyptienne et grecque, a été construit, rappelle le même spécialiste, sous forme d'un dôme d'une hauteur de 19 mètres reposant sur une base cylindrique d'un diamètre de 59 mètres ornée de 60 colonnes doriques.

«*Plusieurs recherches archéologiques ont été menées sur le site entre 1858 et 1867 et d'autres en 1873*», a fait savoir la même source, rappelant que le tombeau d'Imedghassen a été classé dans la liste des sites et monuments antiques en 1900.

La même source a ajouté que ce site archéologique a été publié au «*Journal officiel*» le 23 janvier 1968, avant de proposer en 2002 ce monument classé patrimoine national, au même titre que d'autres tombeaux anciens, à un classement au patrimoine mondial.

L. B.

Citadelle d'Alger

## Dar Es'Soltane dévoile aux visiteurs ses secrets et son passé rayonnant

La citadelle d'Alger ou «*Dar Es'Soltane*», site historique et archéologique, siège de l'autorité politique durant les dernières années de la régence d'Alger, connaît une animation et une activité notables depuis l'annonce faite, fin novembre 2020, par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (Ogebc) d'ouvrir la partie restaurée de ce site aux visiteurs.

Une affluence appréciable du public est enregistrée dans ce site singulier qui regroupe plusieurs bâtisses, où les jeunes viennent à la découverte des lieux et de leur histoire alors que les plus âgés sont animés par la nostalgie et la volonté

de voir le résultat des travaux de restauration. Des guides de l'Ogebc proposent une visite à travers les parties restaurées de la citadelle en mettant en valeur l'aspect esthétique et les particularités architecturales de ce site et des fortifications qui l'entourent.

L'Office impose cependant des visites guidées limitées à deux personnes par séance qui auront l'occasion de voyager à travers le temps et l'histoire grâce aux informations des guides et des reconstitutions qui permettent une vision de Dar Es'Soltane avant la colonisation française et les différentes modifications qui y ont été opérées. Les visiteurs peuvent égale-

ment s'informer sur les techniques de construction de l'époque, ayant donné les somptueux palais et mosquées de la citadelle, sur les fortifications, mais aussi sur celles relatives à l'approvisionnement en eau, les aqueducs à souterazi notamment. Pas moins de sept batteries totalisant près de 200 canons protègent la citadelle qui compte également des ateliers de fabrication d'armes, de munitions et de poudre à canon.

Les travaux de construction de cet ensemble de 1,5 hectare avaient commencé en 1516 pour être terminés en 1591, avant de devenir en 1818 le siège de la régence et le centre du pouvoir.

Au début de la colonisation française, le site a été rapidement occupé et transformé en centre militaire avant que de nouveaux ouvrages ne viennent dénaturer la citadelle comme une caserne et un musée militaire installés par les généraux de l'armée coloniale en lieu et place des jardins.

Les visiteurs sont conviés, tous les jours entre 9:00 et 17:00, à découvrir le quartier des janissaires, le bain des janissaires et le Bastion 5, accompagnés de guides de l'Office qui veillent au respect des mesures de prévention contre la propagation du coronavirus.

Afaf Y.

Pétrole

# Le baril de Brent frôle la barre des 66 dollars

Les cours du pétrole battaient de nouveaux records hier, tirés par un dollar faible et une reprise de la production américaine plutôt lente au sortir de la vague de froid qui a notamment touché le Texas la semaine passée.

P.H.D. R.



Par Samia Y.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril gagnait vers midi 1,06 % à Londres par rapport à la clôture de lundi, à 65,93 dollars. Le baril améri-

cain de WTI pour le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, grimpait dans le même temps de 1,04 % à 62,34 dollars.

A respectivement 66,79 dollars et 63,00 dollars le baril, les deux contrats de référence ont

touché plus tôt dans la journée des niveaux plus vus depuis le 8 janvier 2020.

Plusieurs analystes soulignent l'importance des répercussions sur la production américaine de la vague de froid arctique qui a frappé la semaine

dernière l'Etat du Texas, poumon énergétique américain. Selon eux, la reprise sera «lente».

Le pétrole bénéficiait également d'un dollar en berne : étant libellé en billet vert, une baisse de celui-ci rend l'or noir moins onéreux pour les acheteurs utili-

sant d'autres devises.

Le dollar index, qui compare le billet vert à d'autres grandes monnaies, a en effet renoué avec son niveau du début de l'année, effaçant le rebond enregistré depuis début janvier.

Les investisseurs ont également pris connaissance de notes plus optimistes sur la reprise économique, importante pour la demande mondiale de brut, par Goldman Sachs et Morgan Stanley.

Par ailleurs, la relation entre les Etats-Unis et l'Iran est suivie de près par le marché et chaque accroc qui éloigne Téhéran et Washington retarde d'autant le retour sur le marché de la production iranienne, ce qui participe à la montée des cours.

Le marché attend enfin les suites de la politique de contrôle de l'offre par l'Opep+, le club de 23 producteurs composé des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de dix alliés, dont la Russie, qui se réunit la semaine prochaine.

S. Y.

Royaume-Uni

## Le taux de chômage monte à 5,1 %

Le taux de chômage au Royaume-Uni est monté à 5,1 % lors des trois mois achevés fin décembre contre 5,0 % fin novembre à cause du virus, d'après des chiffres publiés hier par l'office britannique des statistiques «ONS». C'est 1,3 point de pourcentage de plus qu'un an auparavant quand l'impact économique de la pandémie ne s'était pas encore fait ressentir. Depuis février 2020, dernier mois avant le premier confinement pour lutter contre l'épidémie, le nombre d'employés enregistrés a plon-

gé de 726 000, «mais l'essentiel de cette chute a eu lieu au début de la pandémie de coronavirus», précise l'ONS. L'institut de statistiques souligne que les 18 à 24 ans sont ceux qui ont le plus pâti de pertes d'emplois depuis le début de la pandémie. Des coupes sombres ont notamment eu lieu dans les secteurs qui emploient beaucoup de jeunes et particulièrement touchés par les restrictions, comme la restauration, les loisirs, l'hôtellerie et la distribution. Le nombre d'offres d'emplois observé entre

novembre et janvier a chuté de 26 % à 559 000 comparé à un an plus tôt : si cela dénote une amélioration comparé à cet été quand ces offres avaient plongé de 60 %, le taux d'amélioration a ralenti ces derniers mois, notamment à cause des nouvelles restrictions fin décembre et du reconfinement strict en Angleterre en janvier.

Enfin, le nombre de personnes recevant des aides pour les chômeurs ou bas revenus a augmenté à 2,6 millions de personnes en janvier, signifiant que

la précarité et la pauvreté progressent dans le pays. Les analystes jugeaient ces chiffres encourageants. «La hausse du taux de chômage est un nouveau pas vers le pic à 6,5 % que nous prévoyons à la fin de l'année mais avec la fin des restrictions liées au Covid-19 à présent en vue, ce taux pourrait être revenu à 4 % en 2023», soit près des plus bas historiques où il se trouvait avant la pandémie, estime la maison de recherche «Capital Economics». Le gouvernement britannique a notamment dévoilé lundi son

Etats-Unis

## La création d'un dollar numérique pourrait être bénéfique à l'économie américaine

La création d'un dollar numérique pourrait être bénéfique à l'économie américaine, a déclaré la secrétaire au Trésor, Janet Yellen, estimant «logique» que les Banques centrales se penchent sur cette question, notamment sur les problématiques de protection des consommateurs. «Il est logique que les Banques centrales y réfléchissent et je sais que la Réserve fédérale (Fed) étudie cela», a souligné Janet Yellen, interviewée par le «New York Times», faisant état d'un travail commun entre la Fed de Boston et le Massachusetts Institute of Technology (MIT). La question des cryptomonnaies est étudiée de près par les pays, face notamment au projet de mon-

naie numérique initié par Facebook, la Libra, mais aussi ceux examinés par les banques centrales, comme le crypto-yuan chinois.

Les monnaies numériques sont stockées sur des supports électroniques, sans avoir besoin de compte en banque, et sont acceptées comme moyen de paiement par des entreprises.

Pour la secrétaire au Trésor, «il y a beaucoup à regarder en matière de protection des consommateurs, mais cela vaut vraiment la peine d'être examiné».

«Nous avons un problème d'inclusion financière. Trop d'Américains n'ont vraiment pas accès à des systèmes de paiement faciles liés à leur compte bancaire. Je pense qu'un dollar

numérique, une monnaie numérique de banque centrale, pourrait aider à améliorer cette situation», a-t-elle ajouté.

Les interrogations sont toutefois nombreuses quant au déploiement d'une crypto-monnaie par les Etats-Unis : «Quel serait l'impact sur le système bancaire, cela provoquerait-il un énorme mouvement de dépôts hors des banques et vers la Fed, est-ce que la Fed sera en lien avec les clients particuliers, y a-t-il des problèmes de stabilité financière, comment pourrions-nous gérer les problèmes de blanchiment d'argent et de financement illicite», a-t-elle précisé.

La secrétaire américaine s'est exprimée aussi sur «le mal» qu'elle pense du bitcoin, et qu'elle

juge «extrêmement inefficace» pour mener des transactions, et est souvent utilisé «pour la finance illicite».

Selon elle, le bitcoin «est un moyen extrêmement inefficace de mener des transactions et la quantité d'énergie consommée pour traiter ces transactions est stupéfiante», a-t-elle encore souligné. «C'est un actif hautement spéculatif», a-t-elle estimé, «je m'inquiète des pertes potentielles que les investisseurs pourraient subir».

Ces propos ont contribué à faire reculer le prix du bitcoin, qui, après avoir atteint dimanche un nouveau record à plus de 58 000 dollars, évoluait lundi autour de 52 700 dollars (-9 %).

Agences

Bourses

## Les marchés européens en légère baisse, la tech pèse sur Wall Street

Les Bourses européennes sont parvenues à effacer une partie de leurs pertes lundi, mais ont néanmoins fini en baisse, alors que Nasdaq et S&P 500 ont souffert de la hausse du taux américain à 10 ans. Après un démarrage nettement dans le rouge, les Bourses européennes ont limité la casse à la clôture : Paris a fini proche de l'équilibre (-0,11%), Francfort a cédé 0,31 %, Londres 0,18 % et Milan 0,55 %. De son côté, Wall Street a fini en ordre dispersé. Le Dow Jones a grappillé 0,09 %, mais le Nasdaq, à forte coloration technologique, s'est enfoncé de 2,46 % et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,77 %. Plus tôt dans la matinée, l'Asie avait aussi clôturé sur une note mitigée, les indices japonais ayant pris 0,5 % quand les indices de Shanghai et Hong Kong ont perdu respectivement 1,45 % et 1,06 %. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril est monté de 3,70 % à Londres par rapport à la clôture de vendredi, à 65,24 dollars et le baril américain de WTI pour le mois de mars a gagné 3,80 % à 61,49 dollars. Les deux contrats de référence ont ainsi atteint des sommets en plus d'un an.

L'euro montait de 0,28 % face au billet vert, à 1,2152 dollar pour un euro. Le bitcoin évoluait autour de 54 438 dollars (-8,4 %) après avoir atteint un nouveau record à plus de 58 350 dollars dimanche.

Nabila T.

## Histoire

# Mettre les colons et les colonisés sur un pied d'égalité, une nouvelle forme de «déli» et de «domination»

■ *Mettre sur un pied d'égalité les colons ramenés d'Europe par l'administration française en 1830 et le peuple algérien «torturé, violé, déplacé, spolié et clochardisé» pendant 132 ans de colonisation, c'est prolonger une nouvelle forme de «déli» et de «domination», lit-on dans un Manifeste rendu public lundi par un groupe de militants anticolonialistes et d'universitaires établis en France.*

Par Hocine B.

**D**ans ce manifeste, dont l'APS détient une copie, ces derniers affirment que «colons et colonisés n'étaient pas sur un pied d'égalité... cette population

El Oued

## Près de 30 interventions chirurgicales effectuées au profit des enfants

**VINGT-HUIT** interventions chirurgicales ont été effectuées au courant de cette semaine au profit des enfants de la wilaya d'El-Oued présentant des malformations extractibles des organes génitaux, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction de la santé et de la population (DSP) d'El-Oued.

Ces opérations, qui entrent dans le cadre du jumelage entre l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) mère-enfant Bachir-Bennacer d'El-Oued et l'EHS-Mère-enfant «Abdallah-Nouaouria» d'El-Bouni (Annaba), ont ciblé des enfants âgés de 6 mois à 13 ans présentant des malformations extractibles des appareils génitaux. Les interventions chirurgicales ont été assurées, cinq jours durant, par une équipe médicale spécialisée composée de sept chirurgiens-pédiatres et cinq anesthésistes-réanimateurs, sous la conduite du Professeur en urologie Ali Fewzi Boucetta, du service de chirurgie pédiatrique de l'EHS d'El-Bouni, a indiqué le coordinateur de la DSP d'El-Oued, Abdelkader Laouini.

Cette initiative a donné lieu également à l'organisation de consultations médicales gratuites au profit d'enfants issus d'autres wilayas, présentant également des anomalies dans leurs organes génitaux, en vue d'être programmés, si besoin est, pour bénéficier d'opérations chirurgicales, a indiqué le même responsable.

La mission médicale ciblera, lors de sa prochaine édition, les enfants présentant diverses malformations nécessitant corrections, a précisé M. Laouini.

L'EHS mère-enfant Bachir-Bennacer d'El-Oued abritera début du mois de mars prochain des journées médico-chirurgicales au profit d'enfants présentant des malformations extractibles sous la supervision du chirurgien-pédiatre Mahmoud Benmahmoud du CHU Sâadna-Abdenour de Sétif, a fait savoir la même source.

R. S.

indigène a été décimée de 1830 à 1962 faisant des centaines de milliers de victimes, morts, torturés, violés, déplacés, spoliés et clochardisés». «Cette réalité est indiscutable et vouloir la noyer par quelques rapports dans un traitement symétrique c'est prolonger une nouvelle forme de déni et de domination sous couvert de paternalisme inacceptable», soutiennent-ils.

Ce «Manifeste pour la reconnaissance et la réparation des crimes et dommages coloniaux français en Algérie» a été cosigné par Louissette Ighilahriz, militante nationaliste, et Seddik Larkeche, intellectuel franco-algérien.

Le rapport de Benjamin Stora sur la colonisation et la guerre d'Algérie «répond à un objectif politique qu'il a bien voulu réaffirmer pour des raisons étranges mais certaines : édulcorer les responsabilités avec un entre-deux savamment orchestré laissant supposer l'égalité de traitement des protagonistes pour neutraliser la reconnaissance de la responsabilité unilatérale de la France coloniale en Algérie», ont souligné les auteurs du manifeste. Ainsi, la France, selon le Manifeste, a déployé une batterie de «stratagèmes» pour ne pas être inquiétée sur son passé colonial en «exigeant aux Algériens d'approuver une clause d'amnistie» et en promulguant des «lois d'amnisties», notamment la loi de 2005 vantant les mérites de la colonisation française en Algérie. «Ultime insulte aux victimes algériennes qu'on torturait symboliquement à nouveau», lit-on encore dans le Manifeste. Pour ce qui est de la reconnaissance de la France de ses responsabilités des crimes et dommages coloniaux, les



auteurs du Manifeste soulignent que c'est «inéluçablement accepter l'idée d'une réparation politique et financière» que l'ancienne force coloniale craint le plus. La peur de reconnaissance s'explique aussi par «la crainte de devoir rendre des comptes d'une manière singulière aux enfants de colonisés qui constituent le principal des populations habitant les banlieues populaires françaises», est-il souligné.

La reconnaissance des crimes contre l'humanité commis en Algérie durant la colonisation ne peut pas avoir lieu sans réparation financière, le nettoyage des nombreux sites nucléaires et chimiques pollués par la France dans le Sud algérien. «C'est une question de droit et de justice universelle car tout dommage ouvre droit à réparation lorsqu'il est certain, ce qui est le cas en Algérie. Sauf si on considère la colonisation française en Algérie comme une œuvre positive comme la France tente de le faire croire depuis la promulgation de la loi du 23 février 2005 qui est un outrage supplémentaire à la dignité des Algériens», poursuivent les

rédacteurs du Manifeste.

Ils estiment que «la France ne peut échapper à cette réparation intégrale car sa responsabilité est pleinement engagée», considérant que «c'est une question de dignité et d'identité des Algériens».

Sur la nature de la réparation, les co-rédacteurs du document pensent que la France devra suivre l'exemple «des grandes nations démocratiques comme l'Italie qui, en 2008, a indemnisé la Lybie à hauteur de 3,4 milliards d'euros pour l'avoir colonisé de 1911 à 1942, mais aussi l'Angleterre avec le Kenya, les États-Unis et le Canada avec les Amérindiens ou encore l'Australie avec les aborigènes. L'Allemagne a accepté, depuis 2015, le principe de responsabilité et de réparation de ses crimes coloniaux avec les Namibiens... La France elle-même s'est fait indemniser de l'occupation allemande durant les Première et Seconde guerres mondiales à hauteur de plusieurs milliards d'euros d'aujourd'hui».

Dans cette contribution, les auteurs ont abordé également le fait colonial dans toute son «ignominie» qui se traduit par

«les massacres qui se sont étalés sur près de cent-trente années, avec une évolution passant des enfumades au moment de la conquête, aux massacres successifs de villages entiers comme Beni Oudjehane, pour aller vers les crimes contre l'Humanité du 8 mai 45 sans oublier les attentats tels celui de la rue de Thèbes à Alger».

«La violence était inouïe à l'encontre des indigènes algériens. Entre 600 et 800 villages ont été détruits au napalm. L'utilisation par la France des gaz sarin et vx était courante en Algérie. La torture à grande échelle et les exécutions sommaires étaient très proches des pratiques nazies», ont-ils argué.

Les auteurs du Manifeste rejettent le fait que «la barbarie» de la colonisation française en Algérie soit «édulcorée par quelques rapports fantasmés d'auteurs qui flirtent avec les pouvoirs politiques de droite comme de gauche depuis 40 ans», ajoutant que la question des massacres et les crimes commis «impose une dette incompressible de la France vis-à-vis de l'Algérie».

H. B.

Tiaret

## Ouverture de journées d'information sur les Forces de défense aérienne du territoire

**D**es journées d'information sur les Forces de défense aérienne du territoire se sont ouvertes lundi à la maison de la culture «Ali-Maachi» de la ville de Tiaret.

Le commandant régional de la défense aérienne du territoire, le général-major Derouiche Mustapha Chribet, a présidé l'ouverture de cette manifestation au nom du commandant des Forces de la défense aérienne du territoire, le général-major chef de la 2<sup>e</sup> Région militaire.

Dans une allocution pour la

circonstance, le général-major Derouiche Mustapha Chribet a souligné que ces journées d'information, inscrites dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) pour l'exercice 2021 approuvé par le chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armées Saïd Chanegriha, vise à informer le citoyen et à renforcer le lien armée-nation. Cette manifestation de trois jours permettra au citoyen de s'informer des missions et composantes de l'arme

de défense aérienne du territoire et à prendre connaissance des opportunités de formation offertes aux jeunes qui désirent intégrer les rangs de l'Armée nationale populaire à travers cette arme.

Pour sa part, le chef du service de communication et d'orientation des Forces de défense aérienne du territoire, le lieutenant-colonel Touati Amine Belabed, a indiqué que l'organisation de ces journées d'information constitue une occasion de mettre en exergue, à travers

l'exposition, les équipements et les missions des Forces de défense aérienne du territoire dans les domaines de la recherche, du développement, de la maintenance et du sauvetage et surtout la formation.

Ces journées d'information ont comporté une exposition de l'équipement et des technologies utilisés par les Forces de défense aérienne du territoire, partant de son importance dans la défense du territoire et de la souveraineté nationale.

Maya H.

Réhabilitation de La Casbah d'Alger

# Les dossiers d'une trentaine de sites historiques à l'étude

■ Le Centre des arts et cultures du Palais des Rais Bastion 23 a accueilli, lundi, plusieurs chercheurs et spécialistes, dans le cadre d'une journée d'étude organisée à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de La Casbah qui coïncide avec le 23 février de chaque année.



Ph/D.R.

Par Abia Selles

Cette rencontre était un espace d'échange et de partage d'information concernant les différents sites de ce patrimoine national. A cette occasion, le conservateur du patrimoine culturel à l'Agence nationale des

secteurs sauvegardés (ANSS), Bilal Irmouli, a déclaré que les dossiers de réhabilitation et de restauration de 32 sites historiques et de vieilles bâtisses dans La Casbah d'Alger, dont Jamaa Sidi Benali, Jamaa Sidi M'hamed Cherif et Jamaa Sidi Abdallah.

entamé l'étude des dossiers de réhabilitation et de restauration de 32 sites historiques et de vieilles bâtisses dans La Casbah d'Alger, dont Jamaa Sidi Benali, Jamaa Sidi M'hamed Cherif et Jamaa Sidi Abdallah.

tervenant a fait savoir que l'inscription de ce site historique au patrimoine national, proposée en 1973, s'est concrétisée en 1991. Une année plus tard, en 1992, La Casbah d'Alger est inscrite au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, a-t-il ajouté, rappelant la création du secteur sauvegardé en 2005, le lancement de travaux d'urgence en 2008 et l'adoption du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS) en 2012.

Le conservateur du patrimoine culturel a, en outre, indiqué que l'Agence nationale des secteurs sauvegardés, qui est régie par la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, «veille à la mise en œuvre du PPSMVSS et à la préservation du caractère patrimonial du secteur sauvegardé et programme la mise en œuvre des opérations de conservation, de restauration et de valorisation prévues dans le PPSMVSS».

Quant à l'exécution du PPSMVSS, M. Irmouli a affirmé que «suite à la nouveauté qui a touché le secteur sauvegardé, le plan permanent, considéré aujourd'hui comme outil de gestion du secteur, se substitue au plan d'occupation des sols (POS)». Après l'inscription de la vieille ville de Miliana, la liste des secteurs sauvegardés compte à présent 23 sites, a-t-il expliqué, précisant que l'élaboration du plan permanent passe, conformément au décret exécutif 03-324, par trois étapes. Le diagnostic, puis le projet des travaux urgents, d'analyses historiques et méthodique de l'avant-projet, et enfin, la rédaction finale du plan.

Lors de cette journée d'étude, plusieurs communications ont été présentées au sujet de «la carte archéologique» par des chercheurs du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) et du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH).

Dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de La Casbah, l'exposition de céramique et d'artisanat (ustensiles et habits traditionnels) propres à Alger se poursuit jusqu'au 25 février courant au Bastion 23.

A. S.

Décès du doyen de l'Imzad Brahim Belkhir

## Le défunt inhumé à Illizi

L'artiste et doyen de la musique Imzad, Brahim Belkhir, décédé dimanche à l'âge de 82 ans à l'hôpital «Targui Wantimidhi» suite à une longue maladie, a été inhumé lundi au cimetière de Taghzit, à Illizi.

L'enterrement a eu lieu en présence des autorités locales, des membres de la famille du défunt et d'une imposante foule de citoyens qui ont accompagné le défunt à sa dernière demeure.

Né en 1939 à Djanet, le

défunt artiste entama sa carrière artistique à l'âge de 15 ans en tant que musicien, percussionniste et poète, pour se consacrer à la musique «Imzad» du Tassili N'Ajjer, un genre musical ancestral qu'il œuvra à préserver et à faire connaître à l'intérieur

comme à l'extérieur du pays.

Outre son parcours artistique, l'artiste et doyen de la musique Imzad, Brahim Belkhir, fut également un des fondateurs du Parc national culturel du Tassili-N'Ajjer.

F. H.

Palais de la culture à Adrar

## Le projet converti en théâtre régional

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé la décision de conversion du projet du Palais de la culture dans la wilaya d'Adrar en théâtre régional, suite à la décision du Premier ministre de modifier la nature du projet, lequel représente un enjeu majeur pour les

habitants de la région et ses artistes, indique un communiqué du ministère.

«Cette décision intervient en application de la promesse faite par le ministre de la Culture et des Arts aux artistes et intellectuels de la wilaya d'Adrar, lors de sa récente visite dans la région,

au cours de laquelle elle avait insisté sur l'importance d'accompagner et de soutenir ledit projet, favorable à l'ouverture d'une classe d'art dramatique et de former des artistes», précise le ministère. Avec une capacité d'accueil de près de 700 places, le projet de théâtre régional d'Adrar pré-

voit la réalisation de deux salles d'exposition, entre autres espaces pouvant servir d'ateliers pour les arts de la scène, la musique, la mise en scène, la chorégraphie, l'écriture dramatique entre autres, conclut le document.

K. L.

Musique

## Le duo français «Daft Punk» annonce sa séparation

Le duo phare de l'électro française Daft Punk, créé en 1993, a mis fin à sa collaboration, a confirmé, lundi, leur attachée de presse après la publication d'une vidéo sur YouTube.

Intitulée «Epilogue», la vidéo de huit minutes reprend des scènes extraites de leur film «Electrogram», paru en 2006 et met en scène le duo Thomas Bangalter et Guy-Manuel de Homem-Christo, sous l'apparence de deux robots dans le désert. La tension culmine jusqu'à l'explosion d'un des deux

robots, avant que s'affiche à l'écran un «1993-2021».

Formés à Paris en 1993 par Thomas Bangalter et Guy-Manuel de Homem-Christo, les Daft Punk se sont vite imposés comme les pionniers de la «French Touch» avec la parution de leur premier album «Homework» en 1997 dans lequel figure notamment leur premier tube «Around the world» qui leur permit d'acquiescer une notoriété internationale. Pour leur nom, ils ont tout simplement repris le qualificatif qu'avait utilisé un très respecté magazine

britannique à propos du premier single de leur précédent groupe Darlin': «daft punk» (du «punk idiot»).

Quatre ans plus tard, leur deuxième album «Discovery» recycle les années 80, la pop et la disco. Porté par les inépuisables «One More Time» ou «Harder, Better, Faster, Stronger», l'album est un succès.

Plus sombre, leur troisième opus «Human after all» (2005) sera en revanche un échec critique et commercial. Leur dernier album, «Random Access Memories», date de 2013 et le

single «Get Lucky», en duo avec Pharrell Williams, est devenu le tube planétaire de 2013.

Dès leurs débuts, les deux Français ont fait du marketing une composante intégrée à leur processus créatif, avec une idée simple: cultiver la rareté et le mystère. Les Daft Punk ne montrent jamais leurs visages, vont peu à la télévision et sortent peu de disques. Résultat, chacune de leur apparition est un événement et leurs casques de robot sont devenus une marque immédiatement identifiable.

D. R.

Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle  
**La réalité des blogs littéraires et culturels en débat**

LE THÈME «Réalité des blogs littéraires et culturels en Algérie» sera au centre d'une conférence prévue aujourd'hui à Oran, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.

Organisée par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, cette conférence débatera des problématiques liées aux blogs littéraires et culturels en Algérie qui ont connu dernièrement une recrudescence.

Cette rencontre, qui verra la présence de bloggeurs, vise à aborder la réalité des blogs, leurs fondateurs, les contextes de leur création, leur évolution et les stratégies de leur positionnement sur la scène littéraire, a-t-on souligné.

Cette conférence, qui sera animée par des chercheurs du Crasc, traitera également de l'impact de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 sur la scène culturelle où toutes les activités culturelles ordinaires se sont versées dans le monde virtuel.

D. R.



Birmanie

# La junte militaire soumise à d'intenses pressions

■ Les militaires responsables du coup d'Etat en Birmanie étaient plus que jamais sous pression hier, au lendemain de l'adoption par les Etats-Unis et l'Union européenne de nouvelles sanctions et de manifestations parmi les plus massives depuis le putsch du 1<sup>er</sup> février.

Par Mourad M.

Depuis trois semaines, les autorités birmanes n'ont pas cessé d'intensifier le recours à la force afin d'affaiblir la mobilisation pro-démocratie.

Jusqu'à présent, trois manifestants ont été tués alors qu'un homme qui patrouillait pour éviter des arrestations massives dans son quartier, à Rangoun, a été abattu.

Dans la nuit de lundi à mardi, les Etats-Unis ont annoncé des sanctions contre deux autres leaders de la junte militaire birmane qui a renversé le gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi, le général Maung Maung Kyaw, à la tête de l'armée de l'air, et le lieutenant-général Moe Myint Tun.

Une salve de mesures similaires avait déjà été annoncées par Washington il y a dix jours, visant plusieurs leaders de la junte au pouvoir, dont son chef, le général Min Aung Hlaing.

«Nous n'hésiterons pas à prendre de nouvelles mesures

contre ceux qui commettent des actes de violence et répriment la volonté du peuple. Nous ne faiblirons pas dans notre soutien au peuple birman», a prévenu le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken.

Il a appelé «l'armée et la police de cesser toute attaque contre les manifestants pacifiques, de libérer immédiatement toutes les personnes injustement détenues, de mettre fin aux attaques et aux intimidations contre les journalistes et les militants, et de rétablir le gouvernement démocratiquement élu».

Cette annonce est intervenue quelques heures après la décision de l'UE de prendre des sanctions contre les intérêts économiques et financiers des militaires responsables du coup d'Etat.

«Toute aide financière directe (...) aux programmes de réforme du gouvernement est suspendue», a indiqué le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell.

Il a cependant précisé que

l'UE n'entend pas réduire ses relations commerciales avec la Birmanie, redoutant que cela n'affecte la population.

Ces sanctions interviennent après que l'armée birmane a eu recours aux balles en caoutchouc, au gaz lacrymogène, aux canons à eau et même parfois aux tirs à balles réelles contre les manifestants.

Elle a également déployé davantage de forces de sécurité dans la rue de Rangoun, la plus grande ville du pays et sa capitale économique.

Pour empêcher les manifestants de se rassembler, des barricades ont été notamment installées autour des carrefours et des artères menant vers les ambassades. Depuis le putsch, plus de 680 personnes ont été arrêtées, inculpées ou condamnées d'après une ONG d'assistance aux prisonniers politiques et presque toutes sont toujours derrière les barreaux.

Des coupures nocturnes d'internet, ordonnées par la junte, font craindre que les autorités n'en profitent pour procéder à des arrestations massives de militants pro-démocratie.

Jusqu'à présent, les mesures prises par la junte n'ont pas dissuadé les manifestants de descendre dans les rues.

Parmi eux figurent de nom-



breux fonctionnaires, employés de banque, soignants et employés des travaux publics qui ont cessé de travailler par solidarité. Lundi, des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées à Naypyidaw, la capitale administrative.

Plus d'une centaine de personnes ont été arrêtées alors que la police a poursuivi des personnes à travers les rues.

A Rangoun, les manifestants ont continué à défilé, en dépit de la présence des forces de l'ordre et des barricades déployées à travers la ville.

Ils ont participé à des veillées

improvisées organisées en mémoire des manifestants tués.

«Nous pouvons juste prier pour eux», a expliqué l'un d'eux, Thura Myo, étudiant.

«Même si nous sommes tristes, nos voix seront entendues par la communauté internationale».

Les appels à cesser de travailler ont fortement perturbé les activités du gouvernement, des entreprises et des banques.

Le pouvoir avait brandi dimanche la menace de recourir à la force létale pour en finir avec «l'anarchie».

M. M.



## Commentaire

Enrichissement

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que les Européens exhortent avec de plus en plus de véhémence l'Iran et les États-Unis à se «réconcilier» autour de l'Accord sur le nucléaire iranien, Téhéran, au bord du gouffre financier, agacé par le manque de réactivité de Washington, semble prêt à jouer le jeu de la provocation pour faire réagir la Maison-Blanche et pousser l'administration Biden à reconsidérer la position américaine sur les nombreuses sanctions économiques qui plombent le pays. L'Iran a ainsi annoncé cette semaine qu'il pourrait enrichir de l'uranium à 60 % en cas de besoin, par la voix du guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, dans un nouveau geste de défi à l'égard de l'Occident. «La limite d'enrichissement de l'Iran ne sera pas de 20 %. Nous agissons selon nos besoins (...) Nous pourrions augmenter l'enrichissement à 60 %», affirme-t-il, selon un communiqué publié sur son site officiel. La déclaration d'Ali Khamenei intervient à la veille de l'entrée en vigueur d'une loi visant à limiter les capacités d'inspection de ses activités nucléaires face au maintien des sanctions américaines. La loi du Parlement iranien exige du gouvernement iranien qu'il limite certaines inspections de l'agence nucléaire de l'ONU sur des installations non nucléaires, y compris des sites militaires suspects, si les États-Unis ne levaient pas leurs sanctions imposées en 2018 à l'Iran après leur retrait unilatéral de l'accord nucléaire de 2015. Début janvier, aux termes de la même loi, le gouvernement a relancé les activités d'enrichissement de l'uranium à hauteur de 20 %, niveau que pratiquait le pays avant l'accord. Le gouvernement «n'a pas abandonné ses engagements et réduit progressivement certains d'entre eux, qui sont encore réversibles dans le cas où (les autres pays partis à l'accord) reviennent à leurs responsabilités», a dit Ali Khamenei. «Les Occidentaux savent bien que nous ne cherchons pas (à fabriquer) des armes nucléaires». Augmenter l'enrichissement à 60 % rapprocherait la République islamique des 90 % requis pour fabriquer une bombe atomique. Mais l'Iran a nié à plusieurs reprises chercher à se doter de l'arme nucléaire. Reste que les provocations iraniennes mettent Biden et son équipe en mauvaise posture, leurs opposants pouvant arguer désormais en cas de retour dans l'Accord sur le nucléaire que les démocrates cèdent face au bras de fer engagé par Téhéran alors que Donald Trump avait, lui, maintenu une fermeté inflexible face au régime de la République islamique. Le mieux pour Biden serait de prendre une décision rapide, car plus il fait durer l'attente et plus les relations risquent de se détériorer avec l'Iran, rendant une conciliation, pourtant prévue dans le programme de campagne du président démocrate, difficile.

F. M.

Géorgie

## Appels à manifester après l'arrestation d'un chef de l'opposition

L'opposition a appelé hier à manifester en Géorgie, après l'arrestation musclée d'une figure politique de premier plan, une mesure qui risque d'aggraver la crise politique en cours dans ce pays du Caucase depuis les législatives d'octobre.

Nika Melia, chef du principal parti d'opposition géorgien, le Mouvement national uni (MNU), a été extirpé hier matin des locaux de sa formation politique, à Tbilissi, pour être placé en détention provisoire.

Des centaines de policiers anti-émeute ont alors utilisé des gaz lacrymogènes contre ses partisans et des dirigeants de tous les partis d'opposition, qui campaient devant le bâtiment depuis près d'une semaine.

Des dizaines de soutiens de l'opposition ont également été interpellés lors de cette opération dénoncée immédiatement par les alliés américain et britannique de la Géorgie.

Le ministère géorgien de l'Intérieur a rétorqué que la police avait fait «un usage de la force proportionné et utilisé des moyens spéciaux» lors de cette

opération. Le chef du parti Lelo, Mamouka Khazaradzé, opposé au gouvernement, a de son côté appelé à «un combat pacifique et inlassable pour défendre la démocratie géorgienne».

«La libération des prisonniers politiques et des élections parlementaires anticipées représentent la seule issue possible à la crise», a-t-il affirmé devant la presse.

Au nom des partis d'opposition, il a appelé à manifester devant le siège du gouvernement.

L'opération policière intervient après la démission jeudi du Premier ministre, Giorgi Gakharia, qui a cité un désaccord au sein du parti au pouvoir sur l'application de la décision judiciaire visant à placer M. Melia en détention.

Ce dernier est accusé d'avoir organisé des «violences de masse» lors de manifestations d'envergure en 2019. Il encourt neuf ans de prison et rejette ces accusations qu'il estime de nature politique.

L'ambassade américaine s'est déclarée dans un communiqué «profondément préoccupée» par

l'arrestation de Nika Melia.

«La force et l'agressivité ne sont pas la solution pour résoudre les différends politiques en Géorgie. Aujourd'hui, le pays a reculé sur le chemin qui doit l'amener à devenir une démocratie plus forte dans la famille des nations euro-atlantiques», a ajouté l'ambassade.

Sur Twitter, l'ambassadeur britannique Mark Clayton a dit être «choqué par les scènes au siège du MNU ce matin».

L'arrestation de M. Melia, 41 ans, pourrait encore fragiliser la démocratie en Géorgie, confrontée à une crise politique latente depuis les élections législatives d'octobre.

Les partis d'opposition ont affirmé que ce scrutin avait été truqué après que le Rêve géorgien, la formation au pouvoir, a revendiqué une courte victoire.

Lundi, le Parlement a confirmé la nomination au poste de Premier ministre du ministre de la Défense, Irakli Garibachvili. Ce dernier a alors immédiatement indiqué que le gouvernement allait arrêter M. Melia, affirmant qu'il «ne réussirait pas à échapper à la justice».





DTN

## La FAF répond à une polémique sur le SKAF Khemis Meliana

COMME nombre de polémiques, est née sur les réseaux sociaux un concernant l'Académie de la FAF et le SKAF Khemis Meliana, club résidant au même endroit.

C'est une vidéo filmant un entraînement de l'Académie de la FAF au stade OPOW de Khemis Meliana et une voix qui affirme que les jeunes U19 du SKAF Khemis Meliana sont interdits de compétition et

d'entraînement de manière arbitraire au profits des jeunes de la fédération.

La FAF a dénoncé une manipulation, expliquant que c'est en accord avec le club qu'il a été décidé d'inscrire l'Académie de la FAF en championnat U21 sous les couleurs du SKAF, et que le club en question pourra bénéficier à terme des éventuels transferts de ses joueurs.

Basket-ball

## Réunion dimanche pour finaliser les dates de reprise des compétitions nationales

UNE RÉUNION entre le bureau exécutif de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) et les présidents des clubs engagés dans les compétitions nationales, aura lieu dimanche à Alger pour finaliser la date de reprise des championnats et les formules de compétition à adopter, a-t-on appris, lundi, auprès de l'instance fédérale. Dans une déclaration, le président sortant de la FABB, Rabah Bouarifi, a indiqué que son instance a «proposé le 17 avril comme date de reprise avec une formule de compétition inédite, répartissant les 20 clubs de la Super-Division en quatre groupes, afin de garantir une quinzaine de matchs pour chaque équipe».

Cette réunion, prévue au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), a été précédée par deux réunions de consultation avec les présidents et techniciens de la Super-Division, en vue de la reprise du championnat, après la décision du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) de rouvrir les salles omnisports depuis le 3 février, en concertation avec le Comité scientifique de suivi de l'évaluation de la pandémie de coronavirus. «Pour nous, le plus important

est la reprise des activités sportives après une année d'arrêt. Malgré la réticence de certains clubs qui trouvent des difficultés pour reprendre les entraînements dans les salles omnisports toujours fermées à cause des décisions des walis, à l'image de Bordj Bou Arréridj et Ouargla, la majorité des clubs sont d'accord pour la reprise de la compétition en respectant le protocole sanitaire», a fait savoir Bouarifi.

Dans le même volet, le président de la FABB, candidat à un nouveau mandat olympique à la tête de l'instance fédérale, a indiqué que le Championnat de Nationale 1 (palier inférieur à la Super-Division) et la Nationale 1 dames, débuteront une semaine après le coup d'envoi de la Super-Division.

Concernant les jeunes catégories, la FABB a programmé une réunion de coordination en vue d'une reprise des activités sportives et «éventuellement» une reprise des championnats, jeudi à Staouéli (Alger). Cette réunion regroupera les responsables des Ligues régionales et de wilaya, lesquels seront appelés «à transmettre toute proposition de reprise des activités sportives et compétitions au niveau des ligues respectives».

Fédération algérienne de natation

## L'AG élective le 13 mars à Alger

LA FÉDÉRATION algérienne de natation (FAN) tiendra son Assemblée générale élective (AGE) le 13 mars (9h00), alors que l'Assemblée ordinaire (AGO) est prévue le 27 février à la salle de conférences du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a appris l'APS, lundi, de l'instance fédérale. Les membres de l'AG procéderont lors de la session ordinaire (9h00) à l'adoption du procès-verbal (PV) de l'AGO de 2019, avant de passer à l'approbation des bilans

moral et financier de l'exercice 2020 ainsi que le rapport du commissaire aux comptes.

Lors de cette AGO, les membres auront également à installer les commissions de candidatures, recours et passation de consignes en vue de l'AGE. Le président sortant de la Fédération algérienne de natation, Mohamed Hakim Boughadou, avait annoncé sa candidature pour un deuxième mandat olympique (2021-2024), à la tête de l'instance fédérale.

O. Médéa

## L'entraîneur Chérif Hadjar suspendu un mois

L'ENTRAÎNEUR de l'Olympique Médéa, Chérif Hadjar, exclu pour «atteinte à la dignité et à l'honneur» lors du match perdu face au Paradou AC (2-1) samedi pour le compte de la 14<sup>e</sup> journée de Ligue 1, a écopé d'un mois d'interdiction de terrain et des vestiaires, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi. Le coach de l'OM devra

en outre s'acquitter d'une amende de 100 000 DA. D'autre part, quatre clubs (le CS Constantine, le MC Oran, le Paradou AC et l'Olympique Médéa) ont été condamnés à payer une amende de 200 000 DA pour «non-respect du protocole sanitaire». De son côté, le CA Bordj Bou-Arréridj a été sanctionné une énième fois d'une amende de

200 000 DA pour «absence d'entraîneur sur la main courante» lors de la rencontre perdue face au WA Tlemcen (3-1).

Enfin, le joueur de l'USM Bel-Abbès, Kheiraoui Mustapha, exclu lors de la rencontre face au NA Hussein-Dey (1-1) pour cumul de cartons, a écopé d'un match de suspension ferme.

Ligue des champions / CRB-Mamelodi Sundowns

# Le Malien Boubou Traoré au sifflet

■ L'arbitre international malien, Boubou Traoré, a été désigné pour diriger le match CR Belouizdad-Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, prévu dimanche 28 février à Dar Es-Salam en Tanzanie (14h00 algériennes), dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée (Gr. B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.



Les Belouizdadis se remettent au travail pour préparer le match face aux Sud-Africains

Par Mahfoud M.

Boubou Traoré sera assisté d'Omar Sanou (Burkina Faso) et de Moktar Saly (Niger). Cette rencontre, prévue initialement mardi à Alger, a été reportée suite à la demande formulée par le club algérois et transmise par la Fédération algérienne (FAF) à la Confédération africaine, en raison des risques de contamination au variant sud-africain de coronavirus. L'Afrique du Sud traverse une deuxième vague de coronavirus, largement causée par un variant local, réputé plus contagieux. Lors de la 1<sup>re</sup> journée disputée le week-end du 12-13 février, le CRB est allé tenir en échec à Lubumbashi les Congolais du TP Mazembe (0-0), alors que Mamelodi Sundowns s'est imposé à domi-

cile face aux Soundanais d'Al-Hilal (2-0). Les gars du Chabab tenteront de se préparer comme il se doit à cette confrontation qui s'annonce importante pour le club qui souhaite ajouter trois autres points à son escarcelle et donc se rapprocher des quarts de finale. Sur un autre plan, le coach adjoint du CRB, Karim Bakhti, a souligné que la délocalisation du match face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns au stade international de Dar Es-Salaam (Tanzanie) constituait un «désavantage» pour le Chabab.

«On aurait aimé recevoir l'équipe sud-africaine chez nous, et avoir plus de chances de s'imposer à Alger. La délocalisation de cette rencontre constitue un désavantage pour nous, car justement qu'elle arrange beaucoup plus l'adversaire. Toutefois, nous

allons aborder ce rendez-vous avec la ferme détermination de nous imposer même si les conditions seront difficiles à Dar Es-Salam», a indiqué Bakhti. «Franchement, les joueurs ont été fortement perturbés par cette histoire de délocalisation. Nous allons faire en sorte de leur permettre de garder leur concentration. Maintenant, on va devoir jouer en déplacement pour la deuxième fois de suite, après notre premier voyage en RD Congo (TP Mazembe 0-0, ndr)», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «On aurait aimé jouer un match de championnat pour rester compétitifs, mais ça n'a pas été le cas. Avec l'officialisation de notre match à Dar Es-Salam, nous devons nous remettre au travail et préparer ce rendez-vous, avant notre départ prévu jeudi».

M. M.

Coupe de la Confédération (phase de poules)

## L'ESS et la JSK débiteront à domicile

LES DEUX représentants algériens en Coupe de la Confédération de football, l'ES Sétif et la JS Kabylie, débiteront la phase de poules à domicile le 10 mars prochain, en recevant les Sud-Africains d'Orlando Pirates et les

Camerounais de Coton Sport, selon le tirage au sort effectué lundi au siège de la CAF au Caire (Egypte). Toutefois, l'Entente pourrait voir sa première sortie à domicile délocalisée dans un autre pays, en raison des risques de contamina-

tion au variant sud-africain de coronavirus. Versée dans le groupe A, l'ESS, finaliste de l'épreuve en 2009, se déplacera ensuite deux fois de suite, d'abord en Tunisie ou en Egypte, pour donner la réplique aux Libyens du Ahly Benghazi, à l'occasion de la 2<sup>e</sup> journée (17 mars), avant de se rendre à Aba (Nigeria) pour défier Enyimba, en clôture de la phase aller. De son côté, la JSK (Gr. B) effectuera un long déplacement à Lusaka, pour croiser le fer avec les Zambiens de Napsa Stars, à l'occasion de la 2<sup>e</sup> journée, avant d'aller au Maroc pour défier la RS Berkane, tenante du titre, lors de la 3<sup>e</sup> journée.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Par la production d'un contenu national qualitatif

## Belhimer : urgence de faire face à la cybercriminalité

LE MINISTRE de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a souligné, hier, l'«urgence» de faire face à la cybercriminalité en se focalisant sur la garantie de la souveraineté cybernétique basée sur la production d'un contenu national «qualitatif» sur les sites électroniques et les plateformes universitaires. «Vu que 70 % des Algériens consultent la presse électronique, il est devenu urgent de faire face à la cybercriminalité, en se focalisant sur la garantie de la souveraineté cybernétique, basée sur la production d'un contenu national qualitatif et les plateformes universitaires en vue de consacrer la souveraineté de l'Etat», a indiqué M. Belhimer dans un entretien accordé au quotidien national «Cresus». En ce sens, le ministre a exigé la domiciliation dans le domaine.cz des sites électroniques régis par le décret exécutif relatif aux modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne et de diffusion de mise au point ou rectification sur le site électronique. Pour M. Belhimer, la sécurisation des plateformes web et sites électroniques est un «enjeu fondamental», citant à cet effet un audit des sites web institutionnels réalisé par l'Observatoire du groupement algérien des acteurs du numérique. Il a ainsi relevé que «le certificat SSL constitue une des protections les plus indispensables à déployer sur un site web», faisant remarquer que «85 % des sites web audités ne disposent pas de ce certificat et ce, en dépit des assurances réitérées par le ministère».

M. Belhimer a expliqué que «depuis l'arrivée en masse des réseaux sociaux, je dis bien sociaux et je préfère cette expression à celle en vigueur, la Constitution algérienne déclare inviolables et protégés par la loi, la vie privée et l'honneur du citoyen», ajoutant qu'elle «garan-

tit le secret de la correspondance et de la communication privées». Le ministre a ajouté que ces «grandes catégories de droit» sont énoncées dans la nouvelle Constitution, adoptée en novembre 2020, précisant à cet égard qu'«en droit, la vie privée est circonscrite à trois éléments de la personnalité : le respect des comportements, de l'anonymat et de la vie relationnelle».

M. Belhimer s'est ainsi dit «favorable à un renforcement de leur protection par l'édiction des peines les plus lourdes, quel que soit le mobile ou le statut social de l'agresseur», estimant que «c'est d'autant plus nécessaire que le phénomène n'épargne personne et prend des proportions alarmantes».

A une question sur les Fonds d'aide à la presse, gelés depuis 2014, il a indiqué qu'il est envisagé de les «réactiver pour, notamment, accompagner la transition du papier au numérique, soutenir les efforts de formation et de perfectionnement», soulignant que «la loi de finances complémentaire est, au plan procédural, le moment idéal pour le faire».

S'agissant de l'Autorité de régulation de la presse écrite prévue par la loi de 2014, M. Belhimer l'a qualifiée d'«obsolète au regard de l'absence de référence internationale en la matière et à l'avènement du nouveau cadre constitutionnel».

Il a indiqué avoir envisagé en lieu et place de cette Autorité, un «Conseil national de la presse écrite ayant en charge la délivrance de la carte de presse, les arbitrages en cas de manquements aux règles éthiques et déontologiques et la «médiatrie» que commande une équitable répartition de la manne publicitaire selon une formule qui assure que le champ médiatique reste ouvert, à l'abri de tout monopole, tout en récompensant le mérite».

R. N.

Cour d'Alger

## Assassinat de Ali Tounsi, report du procès au 4 mars

LE TRIBUNAL criminel près la cour d'Alger a décidé, hier, le report au 4 mars prochain du procès de l'affaire de l'assassinat de l'ex-directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Tounsi, dans lequel est poursuivi l'ex-chef de l'unité aérienne de la DGSN, Chouaïb Oultache, en raison du boycott de l'audience par les avocats.

Le tribunal a ordonné, selon la présidente de l'audience, de ramener le dénommé Anis Rahmani, détenu à l'établissement pénitentiaire de Koléa (Tipasa), pour comparaître en

tant que témoin dans cette affaire. L'ex-chef de l'unité aérienne de la DGSN est poursuivi pour «homicide volontaire avec préméditation, tentative de meurtre et possession d'arme à feu de 4<sup>e</sup> catégorie sans autorisation», dans l'affaire Ali Tounsi, assassiné le 25 février 2010 dans son bureau, au siège de la DGSN. Le tribunal criminel près la cour d'Alger avait prononcé, le 27 février 2017, la peine capitale contre Chouaïb Oultache pour les faits qui lui sont reprochés.

H. Y.

## Malgré les restrictions sanitaires, Les algériens ont marché



Loumis  
Djalou@hotmail.com

32<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de l'écrivain Mouloud Mammeri

## Un riche programme pour marquer l'événement

■ La direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou a dévoilé, hier, le programme de commémoration du 32<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de l'écrivain Mouloud Mammeri.

Par Hamid Messir

Placée cette année sous le thème «Mouloud Mammeri et la poésie de Si Mohand Ou M'hand», la commémoration sera marquée par plusieurs activités du 25 au 28 février 2021, qu'abriteront la maison de la culture de Tizi Ouzou, son annexe d'Azazza et la bibliothèque principale de lecture publique. Au programme de cette commémoration, une exposition permanente autour de la vie et l'œuvre de Mouloud Mammeri, une vente-dédicace de Lacey Djamel, Akli Drouaz, Lynda Hantour, Bengana Chabha et Zohra Aoudia, la projection d'une vidéo rétrospective autour

de l'auteur du «Sommeil du juste», réalisée par la maison de la culture Mouloud-Mammeri, des conférences autour de la poésie de Si Muh U Mhand qu'animeront Halouane Hacene, Takfarinas Nait Chabane, Allaoua Rabhi et Chemakh Said. Au programme également une cérémonie au profit des lauréats du concours de poésie en hommage à Si Muh U Mhand, organisé par la direction de la culture en collaboration avec l'association culturelle Mouloud-Feraou. Au programme de la journée de samedi prochain, la projection du film «La colline oubliée» de Ahmed Rachedi, à la salle de spectacles de la maison de la culture et la présentation de la pièce théâtra-



le «Le foehn» au théâtre régional Kateb-Yacine. Pour la journée de dimanche, les organisateurs ont prévu un recueillement sur la tombe de Mouloud Mammeri à Ath Yenni.

H. M.

Santé à Béjaïa

## Plusieurs établissements en grève

DE NOMBREUX établissements de santé de proximité (EPSP) et établissements publics hospitalier (EPH) de la wilaya de Béjaïa ont vécu hier au rythme de grève et mouvement de protestation. Parmi ces établissements, on compte, entre autres, les EPSP de Sidi-Aïch, El-Kseur, Akbou, Seddouk, Amizour. Ils sont entrés en grève de trois jours de 8h à 12h, suite à un appel commun des syndicats du secteur, dont le Snapap et le SAP, afin de réclamer les primes Covid-19 des troisième et quatrième trimestres de l'année 2020, soit les six derniers mois. Les grévistes réclament ce qui est considéré comme «un droit», autrement dit «l'application du décret 79/20 du 31 mars 2020, portant conditions d'attribution d'une prime Covid-19 et

exigent aussi le versement des primes de garde avec la même valeur pour tout le personnel, une assurance à hauteur de 100 % aux personnels de la santé, l'inscription de la maladie Covid-19 comme pathologie professionnelle pour le personnel de santé comme cela avait été prévu». Outre les primes Covid et de garde, les paramédicaux et corps communs de l'EPSP de Sidi-Aïch et ses nombreux établissements ont débrayé hier pour exiger également le «ren-

forcement de la sécurité au niveau de ces établissements», notamment le cas de l'EPSP de Sidi-Aïch. Des sit-in ont aussi été observés par les personnels de ces établissements afin d'appuyer leur débrayage cyclique entamé il y a environ un mois. Dans un communiqué, le SAP et le Snapap des établissements de santé de Sidi-Aïch ont rendu hommage aux personnels de la santé, «héros de la crise sanitaire».

H. Cherfa

## Anniversaire

NAIMA MAHMOUDI souhaite un joyeux anniversaire à son ami Mourad. Longue vie pleine de bonheur, de santé et de réussite mon frère.